

Fibre: France Télécom commencera à déployer son réseau en 2007

Pressé par la concurrence qui multiplie les initiatives, France Télécom accélère encore son plan de marche dans le domaine de la fibre optique, le successeur de l'ADSL.

Après avoir lancé une expérimentation dans certains arrondissements de Paris et dans cinq villes des Hauts-de-Seine avec 1.000 clients et après avoir annoncé l'extension de ces pilotes à quelques grandes villes de province, l'opérateur historique se donne aujourd'hui un calendrier pour un lancement national.

Le groupe, qui s'était bien gardé jusqu'à présent de donner des dates de déploiement, reprend aujourd'hui la main dans un marché en pleine effervescence.

« Après une première phase pilote en 2006, le Groupe passe à la vitesse supérieure en élargissant la gamme de services Très Haut Débit Orange ainsi que la couverture géographique de son réseau du futur. Cette nouvelle étape prépare un déploiement de masse que nous continuons de prévoir pour 2009 et au-delà, lorsque l'ensemble des contenus et des services justifieront de telles capacités pour le plus grand nombre. », explique Didier Lombard, patron de l'opérateur.

Comme annoncé auparavant, le lancement massif se fera sur plusieurs années. Mais le groupe annonce une première étape dès l'année prochaine, ce qui constitue une petite surprise.

Une phase de pré-déploiement aura lieu entre 2007 et 2008. L'offre sera disponible **dès mars 2007** à Paris et dans plusieurs zones limitrophes. Elle sera progressivement disponible à partir de juin 2007, dans une dizaine de villes dont les premières seront Lille, Lyon, Marseille, Poitiers et Toulouse.

La gamme d'offres proposée dès 2007 comportera un accès Internet jusqu'à **100 Mbit/s symétriques**, plusieurs canaux Haute Définition sur TV et PC, ainsi que la téléphonie illimitée. On ne connaît pas encore les modalités commerciales de cette offre.

Orange cible **150.000 à 200.000** clients raccordés sur une base de plus d'un million de clients raccordables fin 2008. Les investissements cumulés pour la période 2007-2008 sont évalués à **270 millions d'euros**.

Le déploiement national débutera **en 2009**. En effet, le groupe veut prendre son temps. D'abord parce que la fibre exige de lourds investissements. Selon l'Idate, il faudra d'abord déboursier **10 milliards d'euros** pour couvrir 40% de la population urbaine. **30 milliards supplémentaires** seront nécessaires pour couvrir les 60% restant de la population des zones urbaines.

Ensuite, l'opérateur estime que le marché n'existe pas encore. Un avis confirmé par Louis-Pierre Wenes : *« Nous pensons toujours qu'il n'y a pas de besoin massif pour le très haut débit avant 2009. Que peut-on faire avec 50 Mb/s aujourd'hui, à part pour une fraction de la population du 'peer-to-peer' ? »*, explique le Directeur Exécutif du groupe France Télécom en charge des Opérations France.

Enfin, beaucoup de questions réglementaires restent en suspens et notamment l'épineuse question de la régulation. France Télécom refuse d'ouvrir immédiatement son réseau à la concurrence estimant que son rôle de primo-investisseur doit le protéger pendant un temps.

On retrouve ce double point de vue dans le communiqué du groupe : « *Le développement d'un marché de masse du Très Haut Débit va nécessiter une adaptation du secteur de l'équipement, des opérateurs et fournisseurs de services et de contenu. Le Groupe estime qu'il faudra au moins deux ans pour que ce mouvement aboutisse et permette au Très Haut Débit de devenir un marché grand public de masse. Dans un environnement réglementaire en bonne voie de clarification, Orange pourra ainsi proposer à ses clients des services Très Haut Débit créateurs de valeur pour le Groupe* ».

Bref, France Télécom occupe le terrain et tient à sa position de pionnier dans les grandes villes où le marché commencera à démarrer. D'où l'importance de l'annonce de la phase de pré-déploiement qui débutera l'année prochaine et qui visera 200.000 clients. Une phase qui jusqu'à présent n'avait pas été évoquée. Mais le groupe reste plus flou quant au lancement national.

Cette accélération du plan de marche de France Télécom répond certainement aux pressions exercées par la concurrence. Outre Erenis et Noos qui proposeront bientôt le 100 Mb/s, Illiad, la maison mère de Free a annoncé qu'elle dépensera **1 milliard d'euros** pour déployer en 2007 son propre réseau à Paris et dans certaines villes de province (soit trois fois plus que France Télécom). Le groupe s'est par ailleurs emparé de CitéFibre, opérateur indépendant parisien qui compte quelques centaines de clients en FFTB (Fiber to the Building).

Neuf Cegetel de son côté est proche des positions de France Télécom quant à la pertinence de l'offre. C'est « *un sujet pour 2009* », explique Jacques Veyrat son p-dg au magazine Le Journal des Télécoms. « *La demande ne justifie pas encore des débits supérieurs à ceux de l'ADSL* », a-t-il ajouté.

Pour autant, pour ne pas se laisser déborder l'opérateur envisage aussi de lancer un programme de fibre optique pour les particuliers début 2007 dans certains quartiers de Paris.

Face à Free et à Neuf Cegetel, France Télécom se devait donc de réagir...

L'offre de France Télécom L'Internet à très haut débit d'Orange (France Telecom) via la fibre optique est une réalité pour quelques centaines de foyers franciliens. Conformément à son programme de test, l'opérateur a raccordé des clients dans les 3e, 4e, 6e, 7e, 13e et 16e arrondissements de Paris et dans cinq villes des Hauts de Seine (Asnières sur Seine, Boulogne Billancourt, Issy-Les-Moulineaux, Rueil Malmaison, Villeneuve-La-Garenne). La technologie utilisée est le FTTH (Fiber To The Home) combinée au GPON (Giga Passive Optical Network). Le GPON permet d'atteindre des débits jusqu'à 2,5 Gigabits/s en descendant et 1,2 Gigabits/s en remontant. Le pilote Très Haut Débit coûte **70 euros** par mois (dont 2 mois gratuits). Il inclut l'accès Internet, la télévision numérique, le téléphone illimité. Il comprend également l'installation des équipements à domicile et la mise en service. 100.000 km de fibre ont été déployés, 650 accords avec les conseils syndicaux d'immeubles ont été passés, 11.500 foyers sont raccordables, On compte 500 clients à ce jour, avec un taux de pénétration de 5% environ des foyers raccordables et une offre haut de gamme, le FTTH se compare très favorablement au démarrage de l'ADSL en 1999, explique le groupe.